



Formation continue des personnels d'encadrement

Instruction relative à l'accès par les personnels d'encadrement à l'offre de formation proposée par l'École Académique de la Formation Continue sur le site académique

École Académique de la Formation Continue - EAFC DAFPE

Affaire suivie par :

Sylvie CHARBONNEL

Tél : 01 57 02 64 76

Mél : ce.dafpe-eafc@ac-creteil.fr

Texte adressé aux personnels des corps d'inspection, de direction et d'encadrement administratif de l'académie de Créteil

Publication progressive de modules des parcours de formation : abonnement et pré-inscription

Présentation :

L'École Académique de la Formation Continue et la Délégation Académique à la Formation des Personnels d'Encadrement (DAFPE) vous offrent la possibilité d'enrichir et de développer vos compétences professionnelles en participant à des actions de formation continue du cycle des personnels d'encadrement tout au long de l'année.

Déjà publiés à la rentrée scolaire, certains modules vous sont à nouveau proposés en préinscription pour ceux dont la date est connue ou en abonnement, notamment pour de nouvelles offres, afin d'identifier l'intérêt pour les contenus et modalités présentés.

Vous pouvez choisir de vous y abonner à tout moment ou de vous y pré-inscrire dès qu'elles sont programmées.

Public visé :

L'offre de formation continue encadrement est proposée aux personnels de direction titulaires (chefs d'établissement, chefs d'établissement adjoints), aux personnels des corps d'inspection des 1er et 2nd degrés titulaires (IA-IPR, IEN ET-EG, IEN IO, IEN 1er degré), aux cadres administratifs des services académiques et départementaux (rectorat, DSDEN) et des EPLE (adjoints gestionnaires, fondés de pouvoirs et agents comptables) et aux personnels faisant-fonction de direction ou d'inspection.

Attention, les personnels de direction stagiaires de la promotion « Sébastienne Guyot » pour l'année 2022-2023, ne sont pas concernés par cette offre. Ils bénéficient d'un plan de formation dédié.





Pour bénéficier à titre individuel d'une formation destinée aux personnels d'encadrement :

- Se rendre sur le site académique de l'E AFC : <https://www.ac-creteil.fr/edito/ea/c>
- Cliquer sur le bandeau jaune « [S'abonner à des parcours de formation et des ateliers pédagogiques tout au long de l'année](#) » ;
- Choisir « [S'abonner à des parcours de formation](#) » ;
- Accéder à l'offre de parcours depuis le cycle « **Personnels de l'encadrement** ».
- Après avoir sélectionné le module, cliquer sur « **Abonnement** ». Si la date du module est connue, l'abonnement est automatiquement transformé en pré-inscription.

Les personnels retenus recevront une convocation adressée par la voie hiérarchique.

Les informations pratiques concernant la formation sont directement transmises par mail aux intéressés. A partir de ce mail, ils pourront signaler leur absence et contacter les intervenants.

Principe de l'abonnement et de la préinscription :

- Cas des formations proposées en abonnement :

L'abonnement permet de manifester son intérêt pour une action de formation.

Lorsque sa date est programmée alors, les candidats-abonnés reçoivent un message sur leur adresse académique leur demandant de se pré-inscrire. Cela revient à confirmer leur intérêt ainsi que la possibilité d'assister à formation demandée.

- Cas des formations proposées en pré-inscription :

Une session est programmée, les personnels confirment leur intention d'y participer en procédant à leur pré-inscription.

Pour information, l'ensemble de l'offre de formation à destination des personnels d'encadrement est accessible sur le site académique depuis le lien suivant :

<https://www.ac-creteil.fr/former-les-personnels-d-encadrement-122098>

École académique de la formation continue

Déléguée académique à la formation
des personnels d'encadrement (DAFPE)
IA-IPR Établissements et Vie Scolaire
Sylvie CHARBONNEL

